

## LE MOT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA CGT AFPA, INVITÉ AUX 50 ANS DE LA CGT DU CNAM.

*La journée du 25 mai a commencé par une conférence de presse en présence d'Olivier Faron, Administrateur Général du CNAM, Catherine Perret membre du bureau fédéral, Marie Buisson secrétaire générale de la FERC et Yann Cherec, secrétaire général du syndicat CGT de l'AFPA. Rapidement, les échanges ont porté sur la réforme de la Formation Professionnelle, véritable cataclysme pour tous les Organismes de Formation, quel que soit leur ministère de tutelle.*

C'est pour le moins une révolution et pour une fois les directions de ces organismes comme les Organisations Syndicales sont d'accord. Nous allons vers une paupérisation de la Formation Professionnelle.

La méthode d'achat, dans le cadre des appels d'offres, est antinomique avec la qualité des formations que le CNAM, mais aussi l'AFPA ou les GRETA délivrent et revendiquent. Nos organismes sont mis en concurrence alors qu'ils relèvent de Missions de Service Public.

La modalité actuelle d'achat de la prestation dite aux « Heures Travailées Stagiaires » (HTS) n'est pas le niveau de réponse adapté. Quelques exemples sont flagrants : le Conseil Régional de PACA achète la formation d'Assistante De Vie aux Familles moins de 5 euros de l'heure. L'organisme privé qui a obtenu le marché réalise bien la formation, mais avec des machines à laver, des sèche-linges factices, car... en carton ! Quitte à jouer le jeu de la politique d'achat, la solution la plus pertinente serait de fixer le prix par demi-journée de formation, quel que soit le nombre de stagiaires.

Mais le projet de société du gouvernement est tout autre. Il consiste à organiser le découpage par blocs de compétences pour former moins cher et uniquement sur « l'employabilité » immédiate et jetable revendiquée par le patronat.



Sans aller jusqu'au titre ou diplôme, le-la citoyen-ne ne pourra plus prétendre au salaire négocié dans la grille de référence d'une convention collective. Ce sont donc les salaires voire une référence au SMIC et le prix du travail qui sont attaqués au rouleau compresseur et dans un cadencement infernal, sans entendre le peuple dans ses revendications.

Des échanges sur le CEP et le devenir des OPCA ont, là encore, éclairé sur les conséquences néfastes de la réforme Macron. Le CIF a bien prouvé son utilité aussi bien pour les salarié-es CDI des entreprises que pour les privé-es d'emplois en CIF CDD.

Que vont devenir les salarié-es des OPCA ? La monétarisation du CPF, non indexée pour l'instant, va paupériser de nouveau la Formation Professionnelle.

La question est bien : quelle formation de qualité resterait accessible avec 5 000 euros capitalisés en dix ans ?

Les militant-es de la confédération, de la FERC ou des syndicats CNAM

et AFPA ont travaillé à cette occasion sur une stratégie de rapprochement entre les différents organismes de formation, les OPCA et plus généralement tout ce qui touche à la formation professionnelle de près ou de loin.

Enfin, un long échange entre Olivier Faron et Yann Cherec a permis de poser les bases d'une coopération entre l'AFPA et le CNAM au niveau des directions générales des établissements, premiers pas vers la concrétisation de la revendication portée de longue date par la FERC d'aboutir à un service public de la formation professionnelle incluant ces organismes.

Ce fut aussi pour le secrétaire général de la CGT AFPA un moment plus particulier de se retrouver dans les locaux du CNAM, endroit où son père avait eu la chance de passer son diplôme d'ingénieur en cours du soir. A cette époque, le droit était donné à toutes et tous de pouvoir se former dans les meilleures conditions.

Yann Cherec,  
Secrétaire Général CGT AFPA